

CONDITIONS GÉNÉRALES 2025 – camp 12-17 ans

Conditions de réservation

La réservation est prise en compte lorsqu'elle est accompagnée de l'acompte de 100€ par enfant inscrit ou du paiement total du camp, de la fiche sanitaire et des copies du carnet de vaccinations.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit être effectuée par écrit y compris pour une raison Covid (courrier électronique ou papier, au plus tard dans le mois qui suit le séjour, le cachet de la Poste faisant foi).

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : nous conservons 12% de l'acompte.
- De 30 à 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 60 % de l'acompte.
- Moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 100% de l'acompte.

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.

DISPOSITIONS COVID : Nous serons attentifs au protocole sanitaire en vigueur.

Si le Domaine du Coteau Fleuri se trouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'obligation de remettre ou d'annuler totalement un séjour, les sommes versées seraient remboursées au prorata du nombre de jours effectués plus un jour.

Règlement de votre Séjour

Il est demandé 100€ par enfant inscrit à l'inscription. Le solde doit être réglé avant le début du séjour.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements avant le séjour : à demander au secrétariat.

Option BILLET DE TRAIN PARIS

Nous vous rembourserons la différence lors de l'achat des billets de train.

Assurance

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile.

Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

Adhésion-réductions

Pour profiter de nos séjours, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation (12 € annuelle /famille).

La réduction de 30 euros par famille est applicable pour toute inscription avant le 15/01/2025. Une réduction de 30 euros est applicable à partir de l'inscription du 2ème enfant.

Frais médicaux durant le séjour

Pour toutes visites médicales, traitements éventuels durant le séjour, le centre fera l'avance des frais. Il vous sera demandé le règlement et en contrepartie les feuilles de soins vous seront remises.